



**NATURE
JURA**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pétition contre la chasse d'été du chevreuil, du daim, et du renard
dans le Jura, pour la saison 2020-2021**

|||||

**Une contribution citoyenne à la consultation publique de l'Etat
ouverte du 30 avril au 20 mai 2020**

CONTEXTE

Plus de 63 000 signataires, Jurassiennes et Jurassiens, français et parfois étrangers, résidents et visiteurs du Jura - soit l'équivalent du quart de la population du département - se sont mobilisés contre le projet d'arrêté visant l'ouverture de la chasse d'été du chevreuil et du daim, et, par voie de conséquence, celle du renard, dans le Jura, pour la saison 2020-2021; 1 700 d'entre eux ont commenté ce projet d'arrêté.

BIEN-ÊTRE ET BON VIVRE DANS LE JURA, DES ACQUIS À PRÉSERVER

Le bien-être des citoyens c'est d'abord préserver leur santé; l'épisode du COVID 19 nous le rappelle cruellement depuis désormais plusieurs mois. Or, tirer le renard en été, déjà chassé sans complaisance de septembre à février, ne peut que favoriser le développement de la maladie de Lyme et autre échinococcose, comme les chercheurs de l'ANSES l'ont montré.

Selon Nawal, signataire de la pétition « *Avant le COVID nous connaissions déjà le confinement en région de montagne. Pour éviter les balles des chasseurs* ». Chasser en juin, juillet et août, c'est aussi faire porter un risque important à **la sécurité des personnes, celle des résidents mais aussi celle des milliers de visiteurs et de vacanciers**, venant à la rencontre d'une ruralité jurassienne synonyme de « bon vivre » et conjuguant sérénité et sécurité. Or, les incidents occasionnés par la chasse d'été sont plus fréquents d'une année sur l'autre et les accidents aussi malheureusement toujours possibles ; cela a conduit du reste le Préfet de la Haute Savoie à interdire cette chasse la saison dernière. Pour Vincent c'est « *une évidence de bon sens pour les animaux et pour mes clients qui se baladent en randonnée* ».

En raison des restrictions de voyages au cours des prochains mois, les Français vont probablement opter massivement pour des vacances dans nos campagnes. Les médias se sont déjà fait l'écho de leur engouement pour les gîtes et autres formules d'accueil en milieu rural ; le département du Jura fera très certai-

nement partie de ces destinations. Autoriser la chasse pendant la période estivale dans ces conditions ne fera qu'accroître encore le niveau de risque sécuritaire.

De la sécurité des personnes à **l'économie locale**, il n'y a qu'un pas. Selon l'Observatoire régional du tourisme, plus de la moitié des 16 millions de nuitées touristiques passées dans les seules montagnes du Jura se concentrent précisément sur les 3 mois d'été. Ces nuitées sont des revenus directs essentiels pour les acteurs économiques locaux. Par ailleurs, plus de 60% de ces visiteurs viennent dans le Jura à la rencontre de la nature ... et à la condition d'y trouver la sécurité, comme le rappelle Maryse « *Je suis Belge et aime beaucoup votre belle région, svp, interdisez la chasse, vous gagnerez plus avec des touristes amoureux de la nature ... sinon boycott ...* ».

Chaque année, la chasse d'été autorisée dès avant le lever du jour et après le coucher du soleil, est à l'origine d'un nombre croissant **de troubles à l'ordre public** dont les maires des communes rurales du Jura sont de plus en plus souvent saisis. Ces atteintes excessives à la **tranquillité des citoyens** s'ajoutent à la pression et aux dérangements que subissent déjà promeneurs, randonneurs, traileurs, VTTistes, skieurs et autres usagers de l'espace rural, en automne et en hiver, 6 jours sur 7, en tout temps et en tout lieu, y compris dans les réserves de chasse et autres aires protégées dont l'objectif est pourtant avant tout de préserver la faune sauvage. Comme l'exprime une autre signataire « *Je veux pouvoir aller me balader, quand je veux et où je veux, seule ou avec mes petits-enfants. Laissons respirer les forêts et ses hôtes* ».

De nombreux signataires ont aussi relevé les questions d'ordre éthique portant sur la chasse du renard en période d'élevage des jeunes, ainsi que les iniquités importantes que crée la chasse en général dans l'utilisation de l'espace rural par les citoyens.

UNE FAUSSE BONNE IDÉE INADAPTÉE À LA RURALITÉ JURASSIENNE...

En plus d'être **un contresens économique**, la chasse d'été est un **contresens écologique**. Cette pratique ne peut non plus en effet s'expliquer par le besoin de réguler le chevreuil chassable de septembre à février et dont les chasseurs jurassiens s'inquiètent eux-mêmes de la diminution ; quant au renard, il peut déjà être piégé et tiré quasiment toute l'année, sans discernement ... et sans raison.

Certes, il est bien compréhensible de vouloir se protéger contre les dégâts que peuvent localement occasionner le chevreuil ou le renard à nos cultures et nos jardins, nos élevages de volaille et nos basses-cours. Toutefois, ni les éleveurs, ni les agriculteurs, ni les ruraux que sont pour beaucoup les Jurassiennes et les Jurassiens, n'ont attendu la chasse d'été pour se prémunir contre l'éventualité de tels dégâts. A l'inverse, en consommant entre 5 000 et 10 000 rongeurs/an, le renard participe à la lutte contre ces ravageurs de récoltes ; il apporte aux agriculteurs du département un soutien appréciable, dans un contexte économique déjà compliqué pour la profession. Ainsi pour ce signataire « *Je suis agriculteur et je souhaite ne plus utiliser de produits chimiques pour lutter contre les campagnols qui menacent mes prairies. Le renard est mon allié* ».

Cerfs, chamois et chevreuils sont aussi réputés causer des dégâts aux forêts ; le Jura n'est pas épargné mais n'éluons pas nos responsabilités et nos erreurs de gestion, ne les déplaçons pas sur le chevreuil dont la population régresse depuis plusieurs années dans le département, ni sur le renard qui n'a jamais écorcé le moindre plan forestier.

Bref, si « **... éliminer les brocards et les chevrettes porteuses de vieilles blessures, malades ou anormalement constituées** », est la principale, voire la seule motivation de la chasse d'été, ... laissons plutôt le soin aux grands prédateurs d'y remédier.

...LARGEMENT TRANSPOSABLE AU NIVEAU NATIONAL

La plupart des départements de France rencontrent des difficultés analogues vis-à-vis d'une pratique tendant à se généraliser et qui conduit de plus en plus la société civile à interpeler les pouvoirs publics locaux, au nom du principe de démocratie.

QUI SOMMES-NOUS ?

Un collectif de Jurassiennes et de Jurassiens, citoyens ruraux engagés dans la préservation de l'environnement et désireux d'une nature où la tranquillité et la sérénité prévalent sur l'insécurité.

www.naturejura.fr
contact@naturejura.fr

COMMENTAIRES CHOISIS DE SIGNATAIRES

« Depuis 1974, la chasse a été totalement interdite dans le canton presque voisin de Genève. De l'avis général, c'est une grande réussite plébiscitée par 90% de sa population. A quand une politique aussi clairvoyante dans le Jura ? »

Nicolas - 03/05/2020 à 19:30

« Parce que je ne comprends pas pourquoi le lobbying des chasseurs à autant d'emprise sur nos laches politiques »

Yves - 03/05/2020 à 23:39

« Travaillant dans le tourisme, le Jura à cette époque est très prisé par les touristes et locaux en vacances. Les risques d'accidents de chasse seront démultipliés, j'ai des retours de professionnels et sportifs, et vacanciers qui doivent venir dans le Jura qui sont très inquiets sur leur sécurité lors de leurs déplacements en pleine nature. Le tourisme est une économie non négligeable dans le Jura, elle est déjà particulièrement handicapée par la pandémie, et mettre un risque supplémentaire dans les espaces naturels ne fera qu'aggraver la situations. »

Jean-Michel - 12/05/2020 à 07:59

« Premièrement, le renard a son utilité en luttant contre les rongeurs qui ravagent les récoltes, il est déjà chassé pendant la période de chasse habituelle, ça suffit ! Deuxièmement, la population vient d'être bloquée à la maison, et je pense que les gens apprécieront les promenades, les randonnées, le vtt, rares occupations qui peuvent se faire sans regroupements : ce ne sera donc pas le moment de les mettre en danger ou de les empêcher de profiter de la nature. Donc un NON ferme à la chasse d'été !!! »

Joëlle - 05/05/2020 à 13:10